

# **Revue Africaine des Sciences de l'Antiquité *SUNU XALAAT***

---

N° 5, Décembre 2025, PP. 1-17.

## **Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)**

**Dr Amani KOFFI**  
Université Peleforo GON COULIBALY,  
Korhogo (Côte d'Ivoire)  
[koffi1991@gmail.com](mailto:koffi1991@gmail.com)

**Résumé :** Cette étude porte un regard sur la diplomatie égyptienne au Proche-Orient à travers le mariage dont les témoignages nous ont été rapportés par les lettres d'El Amarna et les Annales des pharaons de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Dans le cadre de cette étude, il s'avère nécessaire d'analyser les unions matrimoniales en tant qu'élément concret et substantiel des relations diplomatiques entre l'Égypte pharaonique et le Proche-Orient. À travers l'étude de différentes sources, dont les Annales et les correspondances diplomatiques, cet article vise à éclaircir les méthodes employées par les pharaons pour instrumentaliser le mariage comme un outil de consolidation de leur domination sur les autres royaumes du Proche-Orient. Pour ce faire, une analyse approfondie des actes diplomatiques émanant des pharaons, datant de la période s'étendant de 1504 à 1354 avant notre ère, est conduite. Cette analyse s'attache à examiner les actions diplomatiques entreprises à travers les unions matrimoniales, qui ont joué un rôle déterminant dans la consolidation des alliances entre les *Nesout* et les souverains du Proche-Orient.

**Abstract:** This study looks at Egyptian diplomacy in the Near East through the lens of marriage, as recorded in the letters of El Amarna and the Annals of the Pharaohs of the Eighteenth Dynasty. In the context of this study, it is necessary to analyse matrimonial unions as a concrete and substantial element of diplomatic relations between Pharaonic Egypt and the Near East. Through a study of various sources, including the Annals and diplomatic correspondence, this article aims to shed light on the methods employed by the pharaohs to use marriage as a means of consolidating their domination over the other kingdoms of the Near East. To this end, an in-depth analysis of the diplomatic acts issued by the pharaohs, dating from the period between 1504 and 1354 BC, is carried out. This analysis examines the diplomatic actions undertaken through matrimonial unions, which played a decisive role in consolidating alliances between the Nesuts and the rulers of the Near East.

**Mots clés :** Alliance, Dot, Égypte ancienne, Mariage diplomatique, Proche-Orient.

**Keywords:** Alliance, Ancient Egypt, Diplomatic marriage, Dowry, Near East.

## Introduction

L'Égypte ancienne à travers ses *nesout*<sup>1</sup> entre 1504-1354 av. notre ère, entre dans une période de conquête militaire non seulement pour sécuriser les frontières du territoire mais aussi pour étendre les frontières du royaume au-delà des limites traditionnelles. Pour ce faire, les pharaons du Nouvel Empire n'hésitaient pas à utiliser tous les moyens utiles dont les alliances diplomatiques pour affirmer leur domination sur les autres peuples. Ainsi, une attention particulière sera accordée au Proche-Orient, car les peuples de cette zone constituaient une menace pour le pouvoir pharaonique. En outre, cette région regorgeait d'énormes potentialités économiques pouvant contribuer à la gloire de l'Égypte antique. Face aux rivalités qui faisaient jour dans le Proche-Orient, les rois de cet espace privilégiaient tous les moyens pour recourir aux jeux d'alliances afin de maintenir leur domination dans les contrées convoitées.

À cet effet, les pharaons épousaient de nombreuses femmes étrangères en provenance du Proche-Orient. De cette union avec les princesses étrangères, plusieurs changements sociopolitiques ont lieu et mènent les pharaons à considérer de nouvelles façons de sceller des alliances, notamment par le biais de l'échange de présents et la conclusion de mariages diplomatiques. D. Charpin (2019, p.36), focalise son analyse sur les échanges de biens et femmes entre l'Égypte pharaonique et le Proche-Orient. Selon l'auteur, les cadeaux entretenus entre ces souverains permettaient le renforcement des liens. S. Roth (2012, p.1-16) aborde brièvement le rôle joué par les femmes étrangères devenues épouses de pharaon à des fins politiques. V. Lacroix (2020, p.103-130) à partir des règnes des pharaons Thoutmosis III, Amenhotep III et Aménophis IV, aborde la perception des nouvelles épouses et le statut que les souverains égyptiens accordaient à ces dernières. Dans cette étude, V. Lacroix analyse le rôle des princesses une fois entré au harem et l'influence qu'elles pouvaient avoir au sein de celui-ci et auprès du pharaon.

Toutefois, ces études ne se penchent pas sur les raisons fondamentales qui poussaient les pharaons à prendre pour épouse les femmes étrangères surtout celles du Proche-Orient. Les

---

<sup>1</sup> Ce terme est utilisé pour indiquer uniquement les souverains égyptiens.

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

auteurs n'expliquent pas non plus comment le contexte politique a pu en venir à influencer la place nouvelle qu'occupent ces femmes au sein de la société égyptienne. C'est donc à ce manque que notre article tentera de pallier en analysant les alliances matrimoniales comme catalyseurs des relations entre l'Égypte et le Proche-Orient.

Au regard de cette volonté de domination de la zone proche-orientale à travers les mariages politiques, nous nous posons la question de savoir comment les alliances matrimoniales peuvent être utilisées comme levier d'expression de domination égyptienne sur les autres royaumes du Proche-Orient ? C'est à cette interrogation que cette contribution tentera de répondre en réexaminant certains points de la politique étrangère des pharaons afin de proposer à la lumière des correspondances telles que les lettres d'El Amarna (EA) et des Annales des pharaons, un éclairage sur la suprématie égyptienne au Proche-Orient durant la période 1504 à 1354 av. notre ère.

Une analyse des sources textuelles et auxiliaires permettra de préciser la gloire égyptienne acquise à partir des mariages. Par ailleurs, cette étude se propose d'examiner d'une part le processus des mariages entre les *nesout* et les peuples du Proche-Orient. D'autres part, analyser les alliances matrimoniales comme creuset de domination de l'État pharaonique sur les autres royaumes proche-orientaux.

### **1. Les formalités des alliances matrimoniales en Égypte pharaonique et au Proche-Orient**

À toutes les périodes de son histoire, le mariage a existé dans l'Égypte ancienne, mais nous comptons analyser cette question dans cette étude durant la période d'accession de Thoutmosis III au trône (1504 av. notre ère) et la fin de règne d'Aménophis IV (1354 av. notre ère) pour comprendre d'emblée les raisons qui ont motivé les pharaons à épouser des femmes étrangères pourtant contraire à leur idéologie. Malgré la mise en garde du sage Ani<sup>2</sup> (E. Suys, 1935, p.30) de faire attention aux femmes étrangères pour leur goût de séductrices ; les pharaons n'y prenaient pas garde. Le mariage pour les souverains égyptiens constitue un acte d'alliance ou de domination politique qu'un acte social. Ils épousaient des femmes étrangères pour diverses

---

<sup>2</sup> Ce fonctionnaire atypique était un sage dans l'Égypte ancienne précisément au Nouvel empire qui donnait des conseils sur la conduite à tenir dans la gestion de l'empire égyptien tant au niveau politique, morale et éthique.

raisons : soit pour avoir un contrôle sur le territoire d'origine de l'épouse, soit pour mener une diplomatie préventive. Nous nous intéresserons à examiner successivement les négociations matrimoniales et les éléments factuels du mariage à savoir la dot et la contre-dot.

### **1.1. En prélude du mariage : les négociations matrimoniales**

La situation politique en Égypte comme au Proche-Orient est marquée par de profonds changements vers la fin de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> av. J.-C. L'analyse des facteurs qui ont motivé la volonté hégémonique de l'État pharaonique dans le Proche-Orient mérite qu'on y prête attention. La mise en place de l'autorité égyptienne dans le Proche-Orient a nécessité un renforcement et la création des liens de confiance entre l'Égypte et les territoires sous sa domination. L'État pharaonique ayant besoin de certaines ressources pour son trésor et de la main d'œuvre n'hésite pas à tisser de nouvelles relations avec les territoires conquis.

En outre, l'idée d'une installation permanente de l'Égypte dans le Proche-Orient suscite une volonté des différents pharaons à adopter une stratégie plurielle qui consiste à avoir une forte coalition. Ainsi, ayant déclenché l'action militaire, les pharaons s'engagent pour une coopération avec les États soumis ou susceptibles de menacer son autorité dans le Proche-Orient. Les alliances diplomatiques et les mariages sont utilisés comme arguments stratégiques par les différents *nesout*. Ces alliances se tissaient au gré des circonstances. Elles étaient plus fondées sur la recherche de la protection et la prospérité de l'empire.

Par ailleurs, il n'était pas rare de constater que certains souverains du Proche-Orient comme entre autres le roi de Babylonie, Burna-Burias, Tušratta du Mitanni qui désiraient nouer des relations d'amitié avec les autorités égyptiennes au détriment de leurs voisins le faisaient par des actes matrimoniaux. L'analyse des victoires enregistrées par les pharaons lors des conquêtes peut se faire à l'aune des différentes alliances nouées par ses différents souverains. Ainsi, pour quadriller l'empire et soumettre les autres royaumes, les *nesout* utilisaient la méthode de coopération à travers les mariages politiques. Pour ce faire, des messagers jouant le rôle également d'ambassadeurs sont envoyés pour demander des princesses étrangères. Il s'en suit alors plusieurs tractations par les messagers dans le but de convaincre le futur gendre.

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

Dans les négociations, le pharaon s'engage à assurer la sécurité de son allié contre toutes sortes d'agressions externes (C. Lalouette, 1997, p.142-143). Ce type de relation fait naître des engagements de loyauté des peuples soumis à l'Égypte, une garantie d'approvisionnement de vivres, de matières premières et de main d'œuvre ainsi que le paiement de tributs à l'Égypte.

Par ailleurs, le mariage devient un acte politique qui permet la protection et le soutien d'un royaume envers un autre malgré les conflits. L'acte matrimonial obéit dans ce cas à un contrat, qui selon J. Pirenne (1965, p.120), est conclu par un contrat qui règle le régime matrimonial. Ce contrat prend en compte des alliances matrimoniales à travers lesquelles s'effectuent des échanges de cadeaux lors des négociations. Ainsi, le mariage en Égypte comme au Proche-Orient est marqué par plusieurs procédures qui débutent par des négociations par le canal des messagers qui sont des acteurs influents de la diplomatie.

La base de ces alliances réside dans la volonté des *nesout* à se conformer à l'ordre divin de protecteur des limites de l'Égypte. Dans ce cas, la protection de ses frontières demande une coercition dont les messagers avaient le secret. Ainsi, la demande en mariage était, certes la volonté du pharaon, mais ce sont les messagers qui étaient des négociateurs. Dans sa lettre adressée au roi de Babylonie, Ka[dašman-Enlil, Nibmuareya (Aménophis III) l'informe, de l'envoi de cadeaux par l'intermédiaire de son messenger Šutti (W. Moran, 2004, p.7) :

[Ainsi parle Nibmuar]ey[a, grand roi, roi d'Égypte . Dis à] Ka[dašman-Enlil, roi de Karadu]niya[š, mon frère [...] Je [viens] d'apprendre que tu as construit de nou[veaux] appartements. Je t'envoie, avec le présent, des garnitures pour ta maison et je prépare certes tout ce qui est possible avant l'arrivée de ton messenger qui amène ta fille. Lorsque ton messenger rentrera, je [t]e (les) enverrai. Je t'envoie, avec la présente, sous la responsabilité de Šutti, un cadeau d'hommage qui consiste en mobilier pour la nouvelle maison : 1 lit d'ébène incrusté d'ivoire et d'or ; 3 lits d'ébène incrustés d'or, 1 urušu d'ébène incrusté ; 1 gra[nd] fauteuil [d]'ébène incrusté d'or ; 5 chaises d'ébène incrustées d'or ; 4 chaises d'ébène incrustées d'or ; Poids de tout l'or pour ce (mobilier) : 7 mines, 9 sicles d'or. Poids de l'argent : 1 mine, 81/2 sicles d'argent. (En plus), 10 tabourets d'ébène, [...] d'ébènes incrusté(e/s/es) d'or ; [...]... d'or. [Total : x] mines, 10 et 7 sicles d'or.

Dans cette lettre, le messenger du pharaon se rend à Babylonie comme un diplomate pour apporter des présents à Ka[dašman-Enlil, en lui témoignant son estime. Aussi, le voyage du messenger s'inscrit dans le rappel des préparatifs pour le mariage de la princesse babylonienne. En effet, les messagers jouèrent plusieurs rôles en agissant comme porteurs, interprètes et

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

défenseurs des intérêts de leurs rois, des négociateurs, des diplomates. De ce fait, le traitement qu'ils recevaient de leur hôte reflétait symboliquement l'état de la relation entre les deux puissances concernées. Au regard de leur multiples tâches, les messagers bénéficiaient des félicitations parfois de leurs hôtes (W. Moran, 2004, p.122-123) :

Mane, le messenger de mon frère et Hane l'interprète de mon frère, je les ai exaltés comme des dieux. Je leur ai donné beaucoup de cadeaux et les ai traités très aimablement, car leur rapport était excellent. En tout ce qui les concernait je n'ai jamais vu d'hommes d'une telle allure. Que mes dieux et les dieux de mon frère les protègent.

Tantôt, des plaintes sont adressées à l'encontre de certains d'entre eux compte tenu de leurs impostures (W. Moran, 2004, p.62). Les reproches faits par les souverains portaient sur le choix des bons messagers (W. Moran, 2004, p.139-150). Le choix des messagers était capital dans le système diplomatique. Il fallait des personnes qualifiées compte tenu de l'intérêt des relations à préserver et à négocier. Puisque les propos écrits dans les lettres étaient limités, il relevait du devoir du messenger de les compléter, de les détailler, de les justifier, de répondre aux interrogations du destinataire et de gérer les négociations (R. Cohen, R. Westbrook, 2000, p.217-218). Cependant, les messagers des vassaux n'avaient pas la même importance puisqu'ils traitaient des questions qui semblaient d'ordre inférieur (L. Holmes, 1975, p.376).

Souvent les négociations sont rudes et demandaient beaucoup de stratégies de la part des messagers. C'est le cas de Thoutmosis IV qui envoya successivement six messagers au roi de Mitanni, Artatama, pour lui demander la main de sa fille. Artatama, quoique honoré de la démarche du roi d'Égypte, se fit longtemps prier. Enfin, à la suite d'un septième message plus pressant accompagné de cadeaux plus nombreux et riche, il cède et envoie à Thoutmosis IV une de ses filles. Par ailleurs, il était important pour les rois de communiquer sur la maturité de la princesse à donner comme épouse. En effet, il arrivait que le choix porté sur la princesse se fasse avant qu'elle ne soit nubile. Ainsi, on lit, dans la lettre EA 3 que Kadašman-Enlil I adresse à Aménophis III (W. Moran, 2004, p.66-67) :

Dis à Nibamu'wareya, roi d'Égypte, mon frère : Ainsi parle Kadašman-Enlil, roi de Karaduniyaš, ton frère.[...] En ce qui concerne la demoiselle, ma fille, au sujet de laquelle tu m'as écrit en vue d'un mariage, elle est devenue une femme ; elle est nubile. Envoie simplement une délégation pour la chercher. Auparavant, mon père t'envoyait un messenger, et tu ne le gardais pas longtemps. Tu le renvoyais rapidement, et tu envoyais également ici, à mon père, un beau cadeau en hommage. Mais maintenant, lorsque je t'ai envoyé un messenger, tu l'as gardé six ans, et tu ne

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

m'as envoyé comme cadeau d'hommage qu'une chose en six ans, 30 mines d'or qui ressemblait à de l'argent. Cet or fût fondu en présence de ton messenger Kasi ; il fût témoin.

Cette lettre est la réponse du roi de Babylonie suite à la requête de son « frère » d'Égypte d'épouser une princesse babylonienne. Le souverain Kadašman-Enlil sans hésitation affirme EA 2 : « Mes filles sont à (ta) disposition ». Cette expression matérialise l'approbation du roi de Babylonie à donner ses filles en mariage à l'Égypte. Il recommande au pharaon d'envoyer son messenger afin de récupérer la princesse car elle est nubile et prête à être épousée. À ce stade de la vie, la jeune fille a atteint l'âge de la puberté, par conséquent, elle peut se marier. Cette précision du roi de Babylonie constitue l'un des critères permettant de donner une fille en mariage. L'âge de mariage suscite des controverses de l'âge précis des filles entre 12 ou 16 ans. À cet âge, le mariage permettait de fonder une famille nombreuse et d'en être fier aussi bien dans la vie terrestre que dans l'au-delà (Damiano-Appia M., 2002, p.128).

D'ailleurs, les critères ne se limitent pas seulement qu'à l'âge. Dans d'autres royaumes comme dans la société mitannienne, la princesse en plus d'être nubile, doit être belle et pure. Le roi de Mitanni évoque cet aspect afin de démontrer à son futur gendre la bonne éducation reçue par les princesses mitanniennes et leur capacité à être de véritable bonne épouse. Ainsi, le roi Tušratta écrit à Aménophis III (Nimmureya) dans EA 24 (W. Moran, 2004, p.139-150) :

Dis à Nimmureya, roi d'Égypte, mon frère, mon gendre, que j'aime, qui m'aime : Ainsi (parle) Tušratta, roi du pays de Mitanni, ton beau-père qui t'aime, ton frère. Tout va bien pour moi.[...] ...la fille de mon père Šuttarna...de mon grand-père.... Et cette femme de mon frère, que j'ai donnée, cette (femme) est pure (vierge). Et que mon frère le sache. Et elle est pure.

Le contenu de cette missive révèle le fondement et l'intérêt du mariage chez les Mitanniens. Les conditions matrimoniales varient d'un royaume à un autre mais le but reste inchangé à savoir procurer des intérêts économiques ou la neutralisation d'un État rival. Alors, dans certaines circonstances, le choix se poursuivait toujours par des tractations qui consistaient à verser de l'huile sur la tête de la princesse désignée afin qu'elle soit réservée pour le pharaon EA 31 (W. Moran, 2004, pp.192-193). Ce procédé était considéré comme les fiançailles. L'huile matérialisait l'étape de la nouvelle alliance (Ch. Jacq, 2004, p. 67). Ainsi, à la suite des négociations, il s'en suit des présents scellant cette alliance matrimoniale qui fera l'objet d'analyse.



## 1.2. Les présents scellant l'alliance matrimoniale

Cette partie est consacrée aux présents échangés entre les différents souverains dans le cadre du mariage. Cette étude présente les biens matériels échangés sous deux formes notamment la dot et la contre-dot jugées comme des cadeaux que verse le père de la mariée. Peu importe la nature des présents, les deux royaumes qui scellent une union matrimoniale en tirent un maximum de profits.

La dot est le point d'achèvement des négociations matrimoniales. Les rois savent que pour contracter un mariage, il faut verser une dot à la famille de la mariée. Ce processus fait de la jeune fille la femme mariée. Cette dot est en effet, de plusieurs natures à savoir des objets manufacturés, des mobiliers, des produits finis, des tissus, des ressources minières, des objets de beauté, d'ornement, de cuisine et biens d'autres objets. C'est à quoi se borne la correspondance entre les puissances dans le cadre du mariage EA 14 (W. Moran, 2004, p.93).

La principale préoccupation des souverains étaient d'user de stratagème afin d'avoir un monopole sur une autre puissance rivale. Dans ce sens, le mariage devient un acte permettant soit de faciliter les échanges entre alliés, soit à faire passer une province ou un autre allié sous son joug.

Concernant la dot, en échange de la princesse, l'or égyptien était très prisé par les pays étrangers. Malheureusement, ceux-ci recevaient de la part des pharaons un or de moindre qualité EA 27 (W. Moran, 2004, p.171-175). L'or permettait de sceller l'alliance matrimoniale entre les royaumes en négociations. Le pharaon, quant à lui recevait de la part des puissances du Proche-Orient la princesse de son choix pour le mariage à condition qu'il verse l'or. Ainsi, peut-on lire dans la correspondance EA 4 du roi de Babylone : « *Si pendant cet été aux mois de Tammuz ou d'Ab, tu envoies l'or au sujet duquel je t'ai écrit, je te donnerai ma fille. Qu'il te plaise donc de m'envoyer l'or [que] ton co[eur suggère]* » (W. Moran, 2004, p.68-69). En effet, le roi de Babylonie s'appuie sur la future alliance matrimoniale pour réclamer plus d'or au pharaon.

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

Le roi d'Égypte tenant à épouser la princesse de Babylone, se soumet aux conditions transmises par son « frère » babylonien, à savoir la remise de la dot. Ainsi, la liste de la dot reçue par le pharaon se compose de plusieurs types d'objets EA 13 et EA 14. En somme, la dot qu'elle soit des produits miniers, des objets de beauté, de cuisines, d'ornements, indique qu'elle revenait à la nouvelle épouse. Ceci est une ruse du pharaon. En effet, en lieu et place d'apporter des biens à la famille de la princesse, il se contente de satisfaire de manière indirecte les besoins de la future épouse. Le *nesout* profite de la dot pour mettre en lumière tout le prestige et les ressources de l'empire égyptien, qui implicitement revenait dans son royaume. Au regard de cette dot, les parents de la fiancée exprime leur accord en apportant des cadeaux au gendre.

Les cadeaux provenant de la famille de la mariée permettaient la conciliation des deux familles et de leurs peuples. Les parents de la fiancée ne restent pas en marge de l'organisation. Ils apportent également leur contribution qui peut être vue comme une contre-dot. Ainsi, malgré les plaintes, les reproches et les insatisfactions, les termes des échanges demeurent paisibles. On s'en tient au principe de réciprocité et à l'esprit de relations familiales. Les cadeaux de la famille de la mariée étaient une autre façon d'éviter de montrer au pharaon l'humiliante impression de dépendance économique. Le roi de Mitanni Tušratta dans le cadre de la dot de la princesse Teye, exprime son insatisfaction au pharaon Aménophis IV en ces termes EA 24 (W. Moran, 2004, p.144-145) :

Et maintenant lorsque la femme de mon frère arrivera...que mon frère rassemble le pays entier, et que tous les autres pays et les nobles (et) tous les envoyés soient présents. Et que sa dot soit montrée à mon frère, et que tout soit satisfaisant aux yeux de mon frère. Si c'est satisfaisant aux yeux de mon frère que sur la terre vaste...Et...que mon frère...tous les nobles et tous les envoyés et tous les autres pays et les conducteurs de chars de guerre, que mon frère désire. Et que mon frère...Et que la dot soit satisfaisante, et qu'elle soit agréable...Et la tablette de sa dot...de nouveau est à (ta) disposition... Et la tablette de la dot que moi j'ai donné, qu'il se la fasse donner, et que mon frère apprenne que la dot est très importante, qu'elle est splendide, qu'elle est digne de mon frère. Si...les tablettes des dots de mes alliances par mariage (par sœur et sœur de père) ne sont pas à (ta) disposition, mon frère...à ce sujet pas, et il n'y a personne qui ne le sache. Et mon frère le sait en ce qui les concerne, qu'elles ont existé, ce que les rois savent (également). Je désire, de plus, dire quelque chose à mon frère, et que mon frère y fasse attention.

Dans cette lettre Tušratta, invite le pharaon Aménophis IV à reconsidérer la dot qu'il a donné pour la princesse mitannienne. Pour montrer son mécontentement, il demande au *nesout* d'exposer cette dot devant les fonctionnaires de son royaume y compris d'inviter les autres

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

royaumes. L'insatisfaction du souverain mitannien, vient du fait que le roi d'Égypte avait connaissance de la tablette concernant la dot à verser. Par conséquent, il rappelle au *nesout* l'importance de la dot et la recherche de la satisfaction de la famille de la mariée. Par ailleurs, ces cadeaux avaient, non seulement, un but de présentation des richesses de son royaume, mais aussi, à mettre une certaine pression sur l'Égypte dans la nouvelle alliance d'autant plus que cette union présente certes des aspects sociaux mais elle est plus économique et politique.

En dépit, de l'insatisfaction de la dot, Tušratta envoie au souverain égyptien des cadeaux de la famille de la mariée afin de sceller le mariage. Pour lui, ses cadeaux représentent énormément de valeur que la dot du mariage de sa fille. La nouvelle épouse royale reste certes propriétaire de son bien, mais le pharaon en assure la gestion. Au-delà de son mécontentement, Tušratta, recherche à sceller la paix entre son royaume et celui de l'empire égyptien. Cette union permet de se protéger mutuellement et de combattre tous les ennemis en s'échangeant les armes EA 24 (W. Moran, 2004, p.147).

En outre, on demandait de l'or pour la construction de nouveaux bâtiments, de palais, de tombes (Mathieu Lapointe D., p.15). En plus de servir dans le domaine de la construction, la famille du marié envoyait des armes pour le pharaon ainsi que de la main d'œuvre pour accompagner la princesse EA 99 (W. Moran, 2004, p.291) :

Prépare ta fille pour le roi, ton seigneur et prépare les contributions : 20 esclaves de première classe, de l'argent, des chars, des chevaux de première classe afin que le roi ton seigneur te dise « Ceci est excellent », ce que tu as donné comme contributions au roi pour accompagner ta fille. Et sache que le roi est bien portant comme le Soleil dans le ciel. Pour la multitude de ses soldats et de ses chars tout va très bien.

Au total, les avantages économiques et surtout les retombées politiques des mariages étaient très profitables à l'Égypte. Le char dans cette transaction était l'une des ressources les plus demandées par le pharaon dans l'optique de rendre son armée plus conquérante. L'objectif des souverains égyptiens, était de profiter des mariages pour combler le déficit des ressources qui les empêchait de mieux étendre leur politique sur tous les autres royaumes. Ainsi, le pharaon Nimuwareya (Aménophis III), dans sa détermination de construire une relation amicale avec le royaume d'Arzawa n'hésite pas à lui fournir de l'or de qualité meilleure. En retour, le pharaon ayant fait face aux exigences du mariage, reçoit la princesse d'Arzawa ainsi que les différents

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

cadeaux qui l'accompagnent. Cette pratique unissait les familles, mais l'objectif du pharaon était de profiter de cette alliance pour contrôler les voies commerciales d'étain qui transitaient dans l'État d'Arzawa. C'est pourquoi les relations matrimoniales pouvaient être perçues comme un instrument de domination de l'Égypte sur les autres royaumes.

## **2. Les mariages, symboles d'affirmation politique de l'empire égyptien au Proche-Orient**

Les pratiques diplomatiques des souverains égyptiens avaient un seul but qui consistait à matérialiser leur suprématie. Dans cette section, nous examinerons d'une part les raisons fondamentales des alliances matrimoniales avec les princesses étrangères. D'autre part, l'étude sera consacrée à l'influence diplomatique égyptienne par les actes du mariage.

### **2.1. Les raisons des mariages avec les princesses étrangères**

Les souverains égyptiens mariaient des princesses jeunes la plupart du temps, et cela pour plusieurs raisons dont nous allons énumérer deux. La première raison est d'assurer une descendance masculine au pharaon. La seconde constitue une volonté manifeste de domination. La conception des Égyptiens anciens dans la pratique en matière successorale est la transmission du pouvoir au fils aîné. La règle de primogéniture mâle est constamment rappelée dans les tombes des particuliers comme l'atteste M. Baud (1999, p.355) : « La représentation de l'aîné empoignant le bâton de pouvoir paternel est l'un des thèmes les plus récurrents, même s'il peut concerner aussi des cadets ». Lorsqu'on admet que la royauté suit la règle de primogéniture en lignée masculine, cela implique que l'absence de descendance directe mâle constituait en effet, une menace grave pour la dynastie.

En effet, depuis l'Ancien Empire, le *nesout* désignait en général lui-même, parmi ses fils, le premier des enfants mâles pour lui succéder. L'affirmation du principe de primogéniture est constante. En effet, les représentations de l'au-delà égyptien émanent de la pratique du culte rendu aux dieux auxquels l'homme veut ressembler (M. Mambo, 2001, p.5). D'où la nécessité d'avoir une progéniture masculine pour non seulement perpétuer le pouvoir mais aussi à poursuivre le culte divin.

Cette tendance connaît une modification au Nouvel Empire avec plusieurs pharaons qui ne remplissent pas ces conditions notamment les Thoutmosides. Ceux-ci, en complicité avec le clergé d'Amon, légitiment l'accession au trône par divers stratagèmes religieux. L'usage est de choisir comme héritier son fils premier né d'une épouse de sang royal (W. Moran, 2004, p.139) : « Nimmureya, mon frère, n'est pas mort. Naphureya, son fils aîné, exerce maintenant la royauté à sa place. Absolument rien ne va changer de ce qui était auparavant ». Cependant, il arrive, pour diverses raisons, qu'un souverain préfère désigner comme successeur, soit l'un de ses fils d'un autre mariage contracté non pas avec celle qui est qualifiée de « Grande épouse ».

Comme nous l'avons précisé plus haut, les pharaons dans l'optique de neutraliser les autres puissances privilégiaient des alliances matrimoniales qui renforcèrent les liens de parenté gages de soutien en cas d'agression. Toutefois, lorsqu'une princesse égyptienne est demandée en mariage par un autre royaume, un refus est posé. En dehors de l'Égypte, pour le pharaon, le sang royal égyptien est supérieur à tout autre (C. Lalouette, 1984, p.91). Par conséquent, il est inadmissible de donner sa fille en mariage à un pays étranger. Aussi, élevées au palais, les princesses, compte tenu des pratiques matrimoniales de la monarchie pouvaient être appelées à devenir reines. Lorsqu'il en fut ainsi, l'ascendance royale gardait, même pour l'au-delà, toute son importance (M. Baud, 1999, p. 345). La légitimité du souverain, est avant tout dynastique. Par ailleurs, les différents mariages entre les rois d'Égypte et les peuples étrangers ont permis de créer un climat cordial entre eux, et surtout une forme de domination égyptienne sur ces royaumes.

## **2.2. L'influence diplomatique égyptienne par les actes du mariage**

Selon F. DAUMAS (2010, en ligne 01 août 2023) : « On peut ainsi voir affluer vers la capitale, les tributs et les cadeaux des pays amis [...] les rois font des mariages politiques avec des princesses mitanniennes ou hittites qui apportent dans leur harem des conceptions nouvelles ». Le mariage était bénéfique pour les pharaons. Il permettait d'établir des alliances ou de neutraliser des rivaux. Au regard de cet intérêt, chaque souverain avait sa propre conception du mariage. Les mariages sont à la base des traités de paix entre les royaumes. À ce titre, Tušratta écrit à Aménophis IV (*Naphurereya*) EA 29 (W. Moran, 2004, p.179-188) :

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)

Dr Amani KOFFI

Dis à Naphurereya, roi d'Égypte, mon frère, mon gendre, que j'aime et qui m'aime : message de Tušratta, grand roi, roi de Mitanni, ton frère, ton beau-père, qui t'aime. [...] Depuis le début de ma royauté, aussi longtemps que Nimmureya, ton père, continua à écrire, il écrivait sans cesse au sujet de la paix. Il n'y avait rien du tout d'autre dont il m'écrivît sans cesse. Teye, la femme de premier rang et la préférée de Nimmureya, ton père, connaît toutes les paroles de Nimmureya, ton père, qu'il m'écrivait constamment. C'est Teye, ta mère que tu dois interroger sur tout à leur sujet : ce que ton père écrivait constamment, les paroles qu'il m'adressait constamment. L'amitié pour mon frère est dix fois plus grande que celle que nous avons toujours eue pour Nimmureya, ton père. Mais quand ils dirent, « Naphureya, le fils aîné de Nimmureya et de Teye, sa femme [de premier rang], exerce la royauté à sa place », alors je dis comme suit : « Nimmureya, mon frère, n'est pas mort. Naphureya, son fils aîné, exerce maintenant la royauté à sa place. Absolument rien ne va changer de ce qui était auparavant. »

...je m'adressai ainsi à mes Grands : « Avec mon frère, dans l'intégrité de (mon) [cœur,...]. » Mes ancêtres, en outre, [eurent toujours beaucoup d'amitié] pour ses ancêtres [...] Les cadeaux que mon frère m'a envoyés et [...] nous nous sommes beaucoup réjoui et nous avons vraiment fait de ce jour une occasion de fête. [...] il avait du retard, ...et je me suis réjoui ce jour-là [...] avec les hôtes étrangers. Mane, aussi, le messenger de mon frère, s'est beaucoup réjoui. Et qu'il te le dise. Mais aussi longtemps que mon frère aura retenu mes messagers, j'aurai retenu ces hommes ici. » J'ai aussi dit : « Dès qu'il aura laissé partir mes messagers, [...] et me présenteront leur rapport, je laisserai partir Mane et je renverrai Keliya à mon frère [...] Je ferai absolument tout ce que mon frère dira [...]. »

Dans cette lettre, le roi Tušratta rappelle à Aménophis IV (1372-1354 av. J.-C.) les liens historiques entre son royaume et celui de l'Égypte. L'alliance part du pharaon Aménophis III, qui par son mariage avec une princesse mitannienne, a favorisé la paix entre les deux royaumes. À travers cette union matrimoniale, l'Égypte et le Mitanni ont coexisté et ont permis l'ouverture d'une ère de stabilité au Proche-Orient durant le XIV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Cette stabilité politique change le regard que l'Égypte porte sur les autres puissances. Le pharaon se sert de ces alliances matrimoniales pour neutraliser les autres puissances. En effet, à la suite de sa victoire à Megiddo, Thoutmosis III (1504-1450 av. J.-C.) pacifia le couloir Syro-Palestinien en se rapprochant du Mitanni (P. Grandet, 2008, p.92-93). Avec sa victoire, Thoutmosis III assoit son contrôle sur le nord de Canaan, établit un système de protectorat<sup>3</sup> et somme les princes syriens de lui remettre une série de tributs (G. Steindorff et K. Seele, 1942, p. 56). Cette conciliation avec le Mitanni mène à au moins trois mariages diplomatiques.

À travers ces mariages, les relations entre le Mitanni et l'Égypte étaient cordiales. Toutefois, le *nesout* se considérait à juste titre comme le protecteur de son allié mitannien. Cette diplomatie

---

<sup>3</sup> Le système de protectorat se définit comme un système où les enfants de la noblesse des pays vaincus sont rapatriés en Égypte où ils recevront une éducation égyptienne avant de retourner dans leur pays.

Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

matrimoniale permet en occurrence de peupler le harem royal. En guise d'exemple, le roi de Mitanni en exemple Tušratta, en envoyant la princesse en mariage au roi d'Égypte, la faisait suivre de plusieurs femmes et hommes de son entourage. Le départ de la mariée pour l'Égypte était escortée de 270 femmes, 30 hommes selon W. Moran (2004, p.164). Ce personnel pouvait servir dans le harem de la princesse.

En dépit de l'importance de la notion de réciprocité dans les échanges matrimoniaux, l'Égypte ne respectait pas les clauses mais se montrait au-dessus de ses voisins. Cette position des *nesout* se perçoit à travers les différentes plaintes qui lui sont adressées par ses alliés. Le refus des pharaons à donner leurs filles en mariage est justifié dans la mesure où les mariages consanguins permettaient d'assurer la légitimité du lignage (B. Romant, 1980, p.8).

Au-delà des unions que T. Bryce, (2003, p.100) qualifie de « marché des mariages », le mariage pouvait être considéré par les royaumes comme la recherche d'une emprise pour des intérêts voilés. En outre, l'alliance matrimoniale favorise le brassage culturel. En effet, à travers le mariage, Aménophis IV optait pour une influence des rites religieux égyptiens afin de les faire accepter au Proche-Orient.

## Conclusion

Les alliances diplomatiques par le mariage sont utilisées comme arguments stratégiques par plusieurs pharaons. Ces alliances se tissaient au gré des circonstances. Elles n'étaient pas pérennes, mais fondées sur la recherche de la protection et la prospérité de l'empire égyptien. Ainsi, il n'était pas rare de constater que certains souverains égyptiens nouaient des relations matrimoniales avec les rois du Proche-Orient pour consolider leur domination et assurer la sécurisation des frontières. Cette union se faisant dans le cadre diplomatique avait d'abord un rôle défensif, économique avant d'être un facteur de domination. Plusieurs raisons expliquent la présence égyptienne au Proche-Orient avec l'utilisation de la diplomatie matrimoniale. Les mariages se faisaient à partir des négociations assurées par des messagers. Ces tractations aboutissaient à la remise de dot et les parents de la fiancée qui y apportent une contre dot pour démontrer leur puissance économique. Au regard de la symbolique politique que conféraient les mariages, prendre une princesse étrangère demande en contrepartie le versement d'une



Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

contribution perçue comme la compensation matrimoniale. À travers la diplomatie, les *nesout* parvenaient à soumettre les territoires, à instaurer la paix, à tisser des alliances avec d'autres peuples, à instaurer une sorte de brassage culturelle.

### Références bibliographiques

BAUD Michel, (1999), *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien, Tome I*, Paris, IFAO.

Bernard ROMANT, (1980), *La vie en Égypte aux temps antiques*, Genève, Editions Minerva.

Bryce TREVOR, (2003), *Letters of the Great Kings of the Ancient Near East the Royal Correspondance of the Late Bronze Age*, New York, Routledge.

CHADEFAUD Catherine, (2011), « Guerre ou diplomatie : deux aspects du rôle de Pharaon dans l'ancienne Égypte, Thoutmosis III et Aménophis III » In: *Faire la guerre, faire la paix : approches sémantiques et ambiguïtés terminologiques*. Actes du 136<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Faire la guerre, faire la paix », Perpignan.

CHARPIN Dominique, (2019), « *Tu es de mon sang* ». *Les alliances dans le Proche-Orient ancien*, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres.

COHEN Raymond & WESTBROOK Raymond (dir.), (2000), « Amarna Diplomacy. The Beginnings of International Relations », *Baltimore*, Johns Hopkins University Press.

DESROCHES-NOBLECOURT Christiane, (2002), *La Reine mystérieuse Hatshepsout*, Paris, Ed. Pygmalion.

DESROCHES-NOBLECOURT Christiane, (2007), *La Femme au temps des pharaons*, Paris, Lgf.

DRIOTON Etienne, (1950), « La Femme dans L'Égypte antique », in *La Femme Nouvelle*, Le Caire.

ERMAN Adolf, RANKE Hermann, (1976), *La civilisation égyptienne*, Paris, Payot.

GRANDET Pierre, (2008), *Les pharaons du nouvel empire: 1550-1069 av. J.-C.: Une pensée stratégique*, Monaco, Éditions du Rocher.

HOLMES Lynn, (1975), « The Messengers of the Amarna Letters », *Journal of the American oriental Society*, Vol.95.



Le mariage : Un instrument diplomatique de l'Égypte au Proche-Orient (1504-1354 avant notre ère)  
Dr Amani KOFFI

HUSSON Gèneviève & VALLBELLE Dominique, (1992), *L'Etat et les Institutions en Égypte*, Paris, Armand Colin.

JACQ Christian, (2004), *Les maximes de Ptah-Hotep. L'enseignement d'un sage au temps des pyramides*, Paris, Maison de vie.

KOFFI Amani, (2023), *Les relations entre l'Égypte ancienne et le Proche-Orient au Nouvel Empire (1570-1085 av. J.-C.)*, Thèse pour le doctorat, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody.

LACROIX Véronique, (2020), « La place des femmes royales étrangères dans les unions matrimoniales des pharaons a la XVIIIe dynastie », in *Strata*.

LALOUETTE Claire, (1984), *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte I. Des pharaons et des hommes*, Paris, Gallimard.

LALOUETTE Claire, (1997), *Mémoires de Thoutmosis III*, Paris, Calmann-lévy.

MOMBO Michel-Alain, (2001), *L'au-delà des anciens Egyptiens d'après une analyse des écrits funéraires (2563-1085 av. J.-C.)*, Thèse pour le doctorat, Histoire, Université d'Abidjan Cocody.

MORAN William L., avec la collaboration de V. Haas et G. Wilhelm, (2004), *Les lettres d'El-Amarna. Correspondance diplomatique du pharaon*. Traduction française de Dominique COLLON et Henri CAZELLES, Paris, Les Editions du Cerf, Paris.

PIRENNE Jacques, (1965), *La religion et la morale dans l'Égypte antique*, Paris, Albin Michel.

STEINDORFF George & SEELE Keith, (1942), *When Egypt Ruled the East*, Chicago, University of Chicago Press.

SUYS Emile, (1935), *La sagesse d'Ani. Texte, traduction et commentaire*, Rome, Pontificio Istituto Biblico.

VALBELLE Dominique, (1990), *Les neuf arcs. L'Égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin.

VALBELLE Dominique, (1998), *Histoire de l'Égypte pharaonique*, Paris, Puf.